

MAIRIE DE BEAULON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire
Séance du 5 juin 2026

Nombre de membres :

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 19 mai 2026

Date de l'affichage : 19 mai 2026

L'An deux mil vingt – six, le cinq juin à dix - huit heures, le Conseil Municipal de BEAULON s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BENIGAUD Patrick, Maire, en suite de la convocation faite le dix-neuf mai 2026.

Etaient présents : Mrs. BENIGAUD Patrick, BIGOT Pierre, DERANGERE Roger, GERBIER Luc, PIGNOT Christophe, RAMAGE Julien, SALFRANC Vincent, TOURLET Eric, TOURET Franck, HATTERMANN Julien, Mmes AUTISSIER Bernadette, BAMBA Marie Annick, CHOQUET Céline, LAVOCAT Hélène, MADELAINE Claire, MULLER Marie-Astrid.

Excusés : Mme BELIN Claire, Mme BERGER Christine, Mme VIGNERON Céline

Pouvoirs : Mme BELIN Claire donne pouvoir à Mr. SALFRANC Vincent

Mme BERGER Christine donne pouvoir à Mr. BENIGAUD Patrick

Mme VIGNERON Céline donne pouvoir à Mme CHOQUET Céline

Secrétaire : Mme MULLER Marie-Astrid

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction ministérielle n°INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n°12/2026 du 7 mai 2026 prise pour sa mise en œuvre locale dans les communes de plus de 1 000 habitants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 990/2026 du 4 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus

jeunes, il s'agit de Mr. DÉRANGERE Roger, Mme AUTISSIER Bernadette, Mr. GERBIER Luc, Mr. RAMAGE Julien, la présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Liste 1 : « Bien vivre à Beaulon »

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 18

- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Mr. Vincent SALFRANC : 18 voix
Mme Christine BERGER : 18 voix
Mr. Patrick BENIGAUD : 18 voix
Mme Claire BELIN : 18 voix
Mr Roger DÉRANGERE Roger : 18 voix
Mme Claire MADELAINE : 18 voix
Mr. Eric TOURLET : 18 voix
Mme Marie-Astrid MULLER : 18 voix

Mr. Vincent SALFRANC ; Mme Christine BERGER ; Mr. Patrick BENIGAUD ; Mme Claire BELIN ; Mr Roger DÉRANGERE ; Mme Claire MADELAINE ; Mr. Eric TOURLET ; Mme Marie-Astrid MULLER, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Fait à Beaulon, le 5 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,



[Handwritten signature]